



Votre plan financier avec BMO Préparation à votre premier rendez-vous

Maintenant que vous avez décidé d'établir votre plan financier en collaboration avec BMO, votre conseiller aura besoin de plus amples renseignements. Il serait utile de vous préparer à votre séance de planification. Votre conseiller aura besoin d'en savoir plus sur votre famille, les personnes à votre charge et votre situation financière actuelle.

Renseignements de base

- Renseignements sur les personnes à charge (nom, date de naissance, lien de parenté)
- Frais de subsistance mensuels ou annuels
- Sources de revenu (emploi, allocations familiales, pension alimentaire, aide de l'État, revenu de placement, etc.)
- Relevés les plus récents de prestations du RPC ou du RRQ ou d'un régime d'épargne d'employeur
- Déclaration de revenus et avis d'imposition les plus récents (les deux dernières années, si possible)
- Renseignements sur l'assurance (si vous n'avez pas votre police sous la main, apportez un sommaire indiquant les renseignements de base sur les primes, la couverture, le capital assuré et les bénéficiaires)
- Documents de planification antérieurs de BMO ou d'autres institutions financières

Actif

- Relevés de compte (comptes de chèques, d'épargne, de placement, CELI, REER) d'institutions financières (banques, coopératives de crédit, sociétés de placement)
- Valeur estimative d'autres éléments d'actif (maison, automobile, chalet, etc.)
- Prêts à des membres de la famille



Passif

- Prêts hypothécaires ou prêts en souffrance (solde de carte de crédit, marge de crédit, prêts étudiants, prêts auto, etc.)



Renseignements sur le conseiller (facultatifs)

- Conseiller juridique (avocat) / Conseiller fiscal (comptable) / Autre (conseiller en placements, conseiller ou planificateur en assurance)



Succession (facultatif)

- Testament et documents connexes
- Procuration (appelée « mandat » au Québec)



**Parlons-en. Appelez un conseiller financier professionnel de BMO
aujourd'hui même au 1.888.389.8030**

